Envoyé en préfecture le 10/07/2019

Recu en préfecture le 10/07/2019

Affiché le



ID: 026-212600068-20190708-2019_07_08_6-DE

2019/07-08/6

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA DROME

EXRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la commune d'ALLEX

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	14

Date de la convocation 2 juillet 2018

Date d'affichage 15 juillet 2018

RESULTAT DU VOTE		
Contre	Abstention	
0	0	

Séance du 8 juillet 2019

Le lundi 8 juillet 2019 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Allex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Rodrigue ROUBY, Louis QUAIRE, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Sylvie VACHON, Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON, Christophe BURLING.

<u>Etaient excusé(e)s</u>: Christian SIRON (procuration donnée à Gérard CROZIER), Catherine BESSON (procuration donnée à Jocelyne CASTON). <u>Etaient absents</u>: Didier CHALAS, Marlène DE FROIDCOURT, Fanny MOREL.

Secrétaire de séance : Marie-Cécile SEGUIN.

EAU ET ASSAINISSEMENT – LOI BARNIER

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement

La loi n° 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement, dite « loi Barnier » a prévu l'obligation pour le Maire de présenter à son assemblée délibérante, un rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement.

Monsieur le Maire porte à la connaissance des conseillers le rapport annuel 2018 dressé par VEOLIA Eau, gestionnaire par délégation des services de l'eau et de l'assainissement.

Le Conseil municipal en PREND ACTE.

Le Maire d'Allex, Gérard CROZIER